

Feu la forêt

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, en partenariat avec l'association Lignes d'Horizon, qui a en charge la programmation culturelle de la Crypte à Lagorce, propose un parcours d'éducation artistique et culturelle avec la Cie *Le Chant des Pistes*.

Après « Mort d'une Montagne », la compagnie, en résidence artistique à la Crypte, crée un nouveau spectacle « Feu la Forêt » autour du risque incendie et du réchauffement climatique. Les scolaires et les habitants du territoire prennent part à cette création. Des temps ouverts à tous et associant les acteurs locaux du feu sont proposés.

Le programme en bref

Retrouvez le détail du parcours en bas de cette page ainsi que dans la rubrique "à télécharger".

Côté scolaires, les écoles de Lagorce et Balazuc participent à la création des décors du spectacle "Feu la forêt", en cours de création. Un temps d'information "comment devenir pompier ?" est prévu au collège de Vallon Pont d'Arc.

Côté grand public, une première partie des rendez-vous autour de "Feu la Forêt" se déroule en novembre 2024, la deuxième partie en février 2025.

À faire en novembre :



- 2 novembre, 17h : spectacle "Mort d'une montagne" (théâtre) - au Creps, Vallon Pont d'Arc
- 5 novembre, 20h : projection du documentaire "La Méditerranée au coeur du réchauffement climatique" - Ciné 7, Ruoms
- 23 novembre, 9h-12h : matinée familiale à la rencontre des acteurs du risque incendie - Salle Rionis, Ruoms

À faire en février :



- 22 février, 15h : sortie accompagnée en forêt avec l'Office national des forêts - Lagorce
- 22 février, 18h : lecture théâtralisée - présentation de sortie de résidence "Feu la forêt" - La Crypte, Lagorce
- 23 février, 10h-18h : atelier théâtre et écriture - La Crypte, Lagorce
- 25 février, 18h : conférence "Quand la forêt brûle" - La Crypte, Lagorce
- 28 février, 20h : documentaire "Les flammes du Paradis" - Ciné7, Ruoms

Toutes les manifestations sont gratuites, certaines sur réservation uniquement.

Ce parcours d'éducation artistique et culturelle est réalisé avec le soutien financier du Département de l'Ardèche, la Préfecture de l'Ardèche et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

